

AGENDA

Infirmes moteur cérébraux

Altéo vous invite à la conférence "Découvrir et porter un regard plus juste sur la personne infirme moteur cérébral". Quelles sont les conséquences des lésions cérébrales ? Quels sont les avantages et les limites de la rééducation précoce ? Comment accompagner les personnes IMC dans l'enseignement ? Comment utiliser le potentiel des personnes IMC en entreprise ? Cette conférence est accessible à tous mais vise plus spécialement les aidants, les éducateurs, les enseignants, les kinés...

**Date :** le jeudi 22 mai de 9h30 à 16h  
**Lieu :** salle "Le Placet", 6 rue des sport à Louvain-la-Neuve  
 Entrée gratuite comprenant les pains-surprise du midi  
**Parking :** 30 places réservées pour les PMR  
**Infos et inscription (obligatoire pour le 20 mai) :** Altéo au 067/89.36.80



MUTUALITÉ

Fermeture

Toutes nos agences ainsi que le siège régional (54 bd des Archers à Nivelles) seront fermés les **jeudi 29** et **vendredi 30 mai** (Ascension) ainsi que le **lundi 9 juin** (Pentecôte).

Décès

Nous avons le regret de vous annoncer le décès, ce samedi 26 avril, de monsieur Jean GOFFIN, militant au sein de la mutualité depuis de nombreuses années. Il était membre de notre assemblée générale et ancien administrateur de la mutualité. Il était aussi trésorier du comité de coordination Énéo de Nivelles, président de l'Amicale Énéo de la Maillebotte et membre du bureau exécutif d'Énéo Brabant wallon. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

ÉLECTIONS

Mobilité en BW met ses bus à votre disposition

En vue de permettre aux personnes à mobilité réduite de se rendre dans les bureaux de vote, Mobilité en Brabant wallon effectuera exceptionnellement des transports le dimanche 25 mai.

**Zones desservies :** toute la province du Brabant wallon, sans limite zonale  
**Tarif :** application du tarif du TEC  
**Infos et inscriptions :** 010/88.13.13 (de 8h30 à 16h)



Gros plan

Le baromètre de la santé en Brabant wallon... Focus sur le bien-être

Dans la précédente édition d'En Marche, nous avons présenté la première partie du baromètre de la santé de la MCBW. Nous évoquions les questions du vieillissement et de l'accès aux soins. Dans cette partie, nous aborderons la question du bien-être et des déterminants de santé.

Le bien-être ?

L'enquête santé de 2004 montrait que le Brabant wallon a une vision optimiste de son état de santé. Cette vision positive est confirmée par les chiffres d'espérance de vie. En effet, les chiffres du BW, sont remarquablement différents des chiffres wallons. Si une petite fille née en BW entre 2004 et 2006 a une espérance de vie de 83,3 ans, une petite fille née au même moment en Hainaut a une espérance de vie de 81 ans. La même démonstration peut être faite pour les hommes. Un petit garçon en BW a une espérance de vie de 77,6 ans, alors qu'en Hainaut, celle-ci est de 73,7 ans. Ces différences doivent nous interroger. Les études sur les déterminants de la santé démontrent que la santé n'est pas seulement liée à la disponibilité et à l'accessibilité des services de santé. D'autres déterminants liés à la position socio-économique d'un individu dans la société jouent un rôle important. Citons l'accès à l'emploi, les conditions de travail, de logement, ou encore les pratiques alimentaires. Ainsi, à mesure que l'on descend le long de l'échelle sociale, les indicateurs de santé tendent à se dégrader.

Santé, inégalités

L'OMS définit la santé comme "un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seule-

Claire Lammerant, secrétaire fédérale du MOC Brabant wallon

Lorsque l'on parle des indicateurs de santé dans le BW, certaines communes comme Ottignies, Tubize voire Nivelles sont souvent pointées.

Au-delà des chiffres, on peut affiner la lecture. Ce sont des communes dans lesquelles les politiques sociales sont plus développées.

Par exemple, ces communes sont celles où le nombre de logements publics est le plus important. Cela attire donc une population plus fragilisée avec des besoins d'accompagnement spécifiques. Les chiffres liés aux inégalités dénotent donc également une attention des pouvoirs locaux aux besoins d'une part plus fragilisée de la population.

ment en une absence de maladie ou d'infirmité". La question de la santé passe donc par d'autres mécanismes que la question stricte des soins.

On peut penser que le BW est mieux loti que les autres provinces en matière de santé, mais les inégalités sont bien présentes. En BW, 10,9% de la population bénéficie du statut BIM.

Ce chiffre est nettement inférieur aux chiffres wallons (19%). Mais sur notre territoire, nous observons des disparités. En effet, dans des communes comme Tubize, Nivelles, Ottignies Louvain-la-Neuve, le nombre de personnes bénéficiant de ce statut est supérieur à la moyenne brabançonne.

Accès à l'emploi et conditions de travail

Nous pourrions étayer ces propos avec d'autres indicateurs comme la proportion de personnes en incapacité de travail et/ou handicapées. En BW, on compte 4,9% de la population rencontrant ce type de problématique alors que la moyenne wallonne est de 6,96%. Si l'accès à l'emploi fait partie des déterminants favorisant la santé, on peut dire qu'un enjeu de

taille réside dans l'accès et/ou le retour à l'emploi pour ces personnes.

Et la prévention ?

Les politiques de prévention doivent être pensées en fonction des populations visées. Cela implique un travail décliné par commune, voire par quartier. La consommation de soins dentaires préventifs est un bel exemple. Malgré la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans, on constate que les zones dans lesquelles les consultations sont moindres sont celles dans lesquelles le nombre de bénéficiaires du BIM est le plus élevé.

Dans ce cadre, la MCBW relève deux priorités :

- Une politique de santé préventive adaptée aux publics les plus fragilisés ;
- Le développement de politiques sociales permettant un accès à la santé pour tous, y compris pour la population du Brabant wallon plus précarisée.

CATHERYNE THYS  
 RESPONSABLE POLITIQUE DE SANTÉ

Philippe, pensionné, membre MCBW

Depuis que je suis pensionné, je fais de la natation deux à trois fois par semaine pour améliorer ma santé cardio-vasculaire. Pour ces problèmes, je consulte des médecins. Mais, j'ai également recours aux médecines parallèles, notamment l'homéopathie. Cela me parle beaucoup, car cela m'offre d'autres possibilités de traitement que la médecine traditionnelle. Au-delà de cela, je m'investis également dans une école dans laquelle je donne bénévolement des cours d'échecs. Cela participe également au bien-être des élèves en leur apprenant, par le jeu, le raisonnement logique.

Jacqueline Valange, directrice des centres PSE du Brabant-wallon

Pendant des années avec les enfants et les parents, nous avons orienté notre discours sur la nécessité d'avoir une bonne hygiène, une bonne alimentation. La pratique et le contact avec le terrain nous ont montré que notre discours était parfois en décalage avec le vécu des personnes plus défavorisées.

Au-delà des soins médicaux, la question de l'estime de soi et du lien social contribuent largement à la santé au sens large. Nous avons donc réorienté notre travail de prévention, en ne nous limitant pas à une vision réductrice de la santé.

André Antoine, vice-président du gouvernement wallon, ministre de l'Emploi

En 2010, le Forem a mis en place un réseau d'assistants sociaux appelés à offrir des conseils et une aide appropriée aux demandeurs d'emploi fragilisés par un handicap. Le Forem s'est associé à l'Awip pour mieux tenir compte des réalités du handicap dans la demande d'emploi. Dans ce cadre, par exemple, la formation continuée des conseillers référents consacre une place importante à la prise en charge des demandeurs d'emploi les moins aptes au travail. Mais le lien entre la politique de l'emploi et les réalités de la santé et du handicap passe aussi par l'orientation des aides à l'emploi. Le gouvernement a, par

exemple, privilégié les services d'aide de proximité impliqués dans le soutien aux personnes fragiles via l'octroi d'aides à l'emploi (APE).

Des mesures plus générales ont été prises pour maintenir le système APE pour l'avenir, et de favoriser l'accès à l'emploi pour ceux qui souhaitent créer leur propre emploi et la formation en alternance, tant dans le secteur marchand que dans le secteur public, sans oublier l'associatif. Ces mesures contribuent elles aussi à l'égalité des chances sur le marché de l'emploi et à un mieux être.

JUIN

**LES BAS... À BAS PRIX**

Dans nos magasins Qualias à Court-St-Etienne - Jodoigne Nivelles

0800 10 987  
 WWW.QUALIAS.BE

**Bon d'achat de 10€<sup>TVAC</sup> OFFERT**  
 (par tranche d'achat de 50€<sup>TVAC</sup> dans la gamme bas)

Offre non cumulable, valable du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2014. Bons d'achat valables jusqu'au 31 juillet 2014 hors promotion, non remboursable en espèces. Sauf omission ou erreur d'impression

**QUALIAS**  
 Bandagisterie - Orthopédie - Optique - Auditif  
 Partenaire Mutualité chrétienne

Mutualité

# Les 120 ans de la MCBW à l'Inc'Rock



Dans le MC village, une foule d'activités et d'animations pour tous.



Kids'land : de quoi se défouler



Kids'festival : les Chilly Pom Pom Pee



## Le forum "Construisons ensemble la mutualité de demain".

120 ans, c'est l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur mais surtout d'avoir une vision d'avenir pour la mutualité.

C'est ce qu'ont fait avec brio les différents intervenants au forum du 3 mai, moment d'échanges animé par Max Zimmerman (TVcom). Benoit Demanet, président de la Mutualité chrétienne du Brabant wallon, a retracé la longue histoire de la MCBW. Philippe Henry de Generet, militant, a évoqué le rôle d'organisme assureur joué par la mutualité. Christian Kunsch, président du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), s'est concentré, lui, sur la dimension "mouvement social" de notre institution. La fédération des aides et soins à domicile (Fasd), par la personne de Brice Many, son directeur, a défini le rôle d'entrepreneur social de la MC. Enfin, Jean Hermesse, secrétaire général de la MC, a conclu en présentant les nombreux enjeux que devra relever la MC dans le futur.



Dans le cadre d'une action de sensibilisation, nous distribuons des bouchons d'oreille aux festivaliers ainsi que des casques anti-bruit pour les enfants.

Le mot de la fin était prononcé par Frédéric Possemiers. Le directeur de la MCBW a remercié tous les acteurs, professionnels et volontaires, participant à la vie de la mutualité et qui ont fait en sorte que cette journée du 3 mai soit une réussite.



Le spectacle de marionnettes du Théâtre de la cave

L'arbre nomade de la Compagnie des 4 saisons.



Le Babie's land : un endroit calme pour les plus petits.



Mutualité chrétienne Brabant Wallon  
54 bd des Archers à 1400 Nivelles  
Éditeur responsable : Frédéric Possemiers  
Fax : 067/21.42.69  
E-mail : [brabant.wallon@mc.be](mailto:brabant.wallon@mc.be) • [www.mc.be](http://www.mc.be)

**Tél. 067/89.36.36**

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via [www.mc.be/journal](http://www.mc.be/journal) ou auprès du 0800 10 9 8 7